

SICAV PROSPERITY
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE
AU 31 décembre 2003

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de la Société SICAV PROSPERITY, et en application de l'article 8 du Code des organismes de placement collectif tel que promulgué par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons examiné la composition de l'actif de la société arrêté au 31 décembre 2003.

L'actif net de la société SICAV PROSPERITY au 31 décembre 2003.

Totalise (Dinars) 3.172.093,095

Notre examen effectué conformément aux normes de révision comptable a comporté les contrôles considérés par nous comme nécessaires eu égard aux règles de diligence normale.

Les méthodes d'évaluation et de présentation adoptées sont conformes aux usages de la profession.

Sur la base des contrôles effectués, à notre avis, la composition de l'actif ci-joint arrêtés au 31 décembre 2003 reflète correctement la situation de votre société.

Fait à Tunis, 26 janvier 2003

Le Commissaire aux Comptes Sleheddine ZAHAF

BILANS COMPARES

ACTIF	31/12/2003	31/12/2002
Portefeuille titres	2 544 947,628	670 061,666
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	0,000	125 939,284
Obligations et valeurs assimilées	234 352,723	337 278,084
Emprunts d'Etats	2 310 594,905	206 844,298
Placements monétaires et disponibilités	636 260,528	320 009,280
Placements monétaires	635 516,475	319 306,461
Disponibilités	744,053	702,819
Créances d'exploitation	3 500,000	3 500,000
Dividendes à recevoir	0,000	0,000
Autres créances d'exploitation	3 500,000	3 500,000
TOTAL ACTIF	3 184 708,156	993 570,946
PASSIF		
Opérateurs créditeurs	10 302,794	7 502,794
Autres créditeurs divers	2 312,267	1 302,414
TOTAL PASSIF	12 615,061	8 805,208
ACTIF NET	3 172 093,095	984 765,738
CAPITAL	3 019 997,846	938 222,922
SOMMES DISTRIBUABLES	152 095,249	46 542,816
Résultat d'exploitation de la période	64 946,779	53 359,064
Régularisation du résultat de la période	87 145,436	-6 823,620
Report à Nouveau	3,034	7,372
ACTIF NET	3 172 093,095	984 765,738
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	3 184 708,156	993 570,946

ETATS DE RESULTAT COMPARES

	Du 1/1/03 Au 31/12/03 Montants en Dinars	Du 1/10/03 Au 31/12/03 Montants en Dinars	Du 01/01/02 Au 31/12/02 Montants en Dinars	Du 1/10/01 Au 31/12/02 Montants en Dinars
Revenus du portefeuille titres	69 875,518	33 778,436	65 158,079	10 785,096
Dividendes	10 237,500	0,000	9 412,500	0,000
Revenus des obligations et valeurs assimilées	17 204,600	3 773,880	27 820,336	5 670,136
Revenus des emprunts d'Etat et valeurs assimilées	42 433,418	30 004,556	27 925,243	5 114,960
Revenus des placements monétaires	12 030,193	5 415,928	2 933,325	2 933,325
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	81 905,711	39 194,364	68 091,404	13 718,421
Charges de gestion des placements	6 465,779	3 336,426	5 460,278	1 289,861
REVENUS NET DES PLACEMENTS	75 439,932	35 857,938	62 631,126	12 428,560
Autres charges d'exploitation	10 493,153	2 467,283	9 272,062	457,974
RESULTAT D'EXPLOITATION DE LA PERIODE	64 946,779	33 390,655	53 359,064	11 970,586
Régularisation du résultat d'exploitation	87 145,436	81 110,939	-6 823,620	2 642,595
Report à nouveau	3,034	2,024	7,372	0,664
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE	152 095,249	114 503,618	46 542,816	14 613,845
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	-87 145,436	-81 110,939	6 823,620	-2 642,595
Report à nouveau (annulation)	-3,034	-2,024	-7,372	-0,664
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	-7 955,334	-753,520	-20 839,882	-8 390,002
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	-179,421	0,000	18 536,464	13 308,724
Frais de négociation	-143,821	-139,997	-521,102	-46,460
RESULTAT NET DE LA PERIODE	56 668,203	32 497,138	50 534,544	16 842,848

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET				
PERIODE DU 01-01-2003 AU 31-12-2003 (en dinars)				
DESIGNATION	Du 1/1/03 Au 31/12/03	Du 01/10/03 Au 31/12/03	Du 1/1/02 Au 31/12/02	Du 1/10/02 Au 31/12/02
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTAT	56 668,203	32 497,138	50 534,544	16 842,848
DES OPERATION D EXPLOITATION	TND	TND	TND	TND
a- Résultat d'exploitation	64 946,779	33 390,655	53 359,064	11 970,586
b- Plus (ou moins) value réalisées sur cession de titres	-179,421	0,000	18 536,464	13 308,724
c- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-7 955,334	-753,520	-20 839,882	-8 390,002
d- Frais de négociation de titres	-143,821	-139,997	-521,102	-46,460
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	50 101,590	0,000	58 285,008	0,000
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	2 180 760,744	2 095 933,928	-309 348,224	78 687,505
a - Souscriptions	3 682 441,048	2 660 802,402	516 908,976	192 784,342
- Capital	3 666 600,000	2 649 100,000	506 800,000	198 900,000
- Régularisation des sommes distribuables de l'exercice clos	11 443,469	22,819	11 824,129	0,665
- Régularisation des sommes distribuables de l'exercice	130 627,465	102 837,644	8 914,931	7 543,440
- Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	-126 229,886	-91 158,061	-10 630,084	-13 659,763
b - Rachats	1 501 680,304	564 868,474	826 257,200	114 096,837
- Capital	1 502 600,000	562 500,000	811 600,000	112 100,000
- Régularisation des sommes distribuables de l'exercice clos	7 853,580	0,000	16 923,398	0,000
- Régularisation des sommes distribuables de l'exercice	43 482,029	21 726,705	15 738,551	4 900,845
- Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	-52 255,305	-19 358,231	-18 004,749	-2 904,008
VARIATION DE L'ACTIF NET	2 187 327,357	2 128 431,066	-317 098,688	95 530,353
ACTIF NET	31/12/2003			31/12/2002
a- en début de période	984 765,738	1 043 662,029	1 301 864,426	889 235,385
b- en fin de période	3 172 093,095	3 172 093,095	984 765,738	984 765,738
NOMBRE D ACTIONS	31/12/2003			31/12/2002
a- en début de période	9 636	10 410	12 684	8 768
b- en fin de période	31 276	31 276	9 636	9 636
VALEUR LIQUIDATIVE	101,422*	101,422*	102,196**	102,196**
TAUX DE RENDEMENT ANNUEL	3,97%	4,66%	4,39%	7,26%

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS
DE LA PERIODE DU 01.01.2003 AU 31.12.2003**

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

La situation trimestrielle arrêtée au 31.12.2003 est établie conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2-2 Evaluation des autres placements :

Les placements en obligations et valeurs assimilées admis à la cote ainsi que non admis à la cote sont évalués à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus).

La valeur du marché applicable pour l'évaluation des Bons du Trésor Assimilables (BTA) correspond au prix de revient moyen pondéré à la date du 31.12.2003 ou la date antérieure la plus récente.

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

2-3 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT :

3-1 Note sur le portefeuille titres :

DISIGNATION DES TITRES	N ^{BRE} DE TITRES	COUT D'ACQUISITION	VALEUR AU 31.12.2003	% de L'ACTIF NET
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations CIL 2002/1	1.000	80.747,523	84.327,523	2,66%
Obligations GL 2001/2	1.500	150.000,000	150.025,200	4,73%
Emprunts d'Etat				
BTA	2.099	2.102.863,000	2.179.598,90	68,71%
BTNB	625	125.000,000	130.996,000	4,13%
BTC	655	630.223,670	635.516.475	20,03%

3-2 Note sur les revenus du portefeuille-titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **36.097,082 dinars** au 31.12.2003, contre **41.394,253** au 31.12.2002 et se détaillant comme suit :

REVENUS	MONTANT au 31.12.2003	MONTANT au 31.12.2002
Dividendes	10.237,500	9.412,500
Revenus des obligations	17.204,600	27.820,336
Revenus des Emprunts d'état	42.433,418	27.925,243

3-3 Note sur les placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2003 à **635 516,475** dinars, représentant dans sa totalité des placements en Bons du Trésor à Court Terme , et se détaillant comme suit :

Désignation	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2003	% Actif Net
Bons du Trésor	655	630 223,670	635 516,475	20,03%

3-4 Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au 31.12.2003 se détaillent comme suit :

Capital initial au 01.01.2003(en nominal)

- Montant : 963.600,000 dinars
- Nombre de titres : 9.636
- Nombre d'actionnaires : 84

Souscriptions réalisées (en nominal)

- Montant : 3.666.600,000 dinars
- Nombre de titres émis : 36.666

Rachats effectués (en nominal)

- Montant : 1.502.600,000 dinars
- Nombre de titres rachetés : 15.026

Capital au 31.12.2003 : 3.019.997,846 dinars

- Montant en nominal : 3.172.600 dinars
- Sommes non distribuables : -107.602,154 dinars
- Nombres de titres : 31.276
- Nombre d'actionnaires : 53

3-4 Note sur les sommes distribuables :

Les sommes distribuables correspondant au résultat distribuable de l'exercice augmenté des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat d'actions.

Le solde de ce poste au 31.12.2003 se détaille ainsi :

- Résultat distribuable de la période : 64.946,779 dinars
- Régularisation du résultat de la période : 87.145,436 dinars
- Report à nouveau : 3,034 dinars

SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE : 152.095,249 dinars

4. AUTRES INFORMATIONS :**4-1 Données par action :**

<u>Données par action</u>	<u>31.12.2002</u>	<u>31.12.2003</u>
• Revenus des placements	7,066	2,618
• Charges de gestion	(0,567)	(0,207)
• Revenu net des placements	6,499	2,411
• Autres charges d'exploitation	(0,962)	(0,335)
• Résultat d'exploitation	5,537	2,076
• Régularisation du résultat d'exploitation	(0,708)	2,786
• Report à nouveau	0,001	0,000
SOMMES DISTRIBUABLES	4,830	4,862
• Régularisation du résultat d'exploitation	0,708	(2,786)
• Variation des plus ou moins potentielles	(0,001)	(0,254)
• Plus ou moins values réalisées	1,924	(0,006)
• Frais de négociation	(0,054)	(0,005)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	5,244	1,811

4-2 Ratios de gestion des placements

31.12.2002

31.12.2003

• Charges de gestion / actif net moyen :		0,500%	0,504 %
• Autres charges d'exploitation / actif net moyen :	0,100%	0,818 %	
• Résultat distribuable de la période / actif net moyen :	4,248%	11,865 %	

4-3 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion de la SICAV PROSPERITY a été confiée à compter du 1^{er} avril 2003 à la BIAT ASSETS MANAGEMENT (Société de Gestion des OPCVM).

Celle-ci est chargée de :

- La gestion du portefeuille de SICAV PROSPERITY ;
- La gestion comptable de SICAV PROSPERITY ;
- La tenue du registre des actionnaires de SICAV PROSPERITY ;
- La préparation et le lancement d'actions promotionnelles.

En contrepartie de ses prestations, la BIAT ASSETS MANAGEMENT perçoit une rémunération de 0,3 % l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Par ailleurs, la BIAT assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV PROSPERITY. Elle est chargée à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la SICAV PROSPERITY ;
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants, ainsi que l'encaissement des divers revenus de portefeuille géré ;
- de la mise en paiement des dividendes ;
- du contrôle de la régularité des décisions d'investissements, de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que le respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum de la SICAV.

En contrepartie de ses services , la BIAT perçoit une rémunération de 0,2 % l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.